RAPPORT DU MAIRE 2023

À tous les contribuables de la municipalité, conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code Municipal, je vous fais rapport de la santé financière de la municipalité.

ÉTATS FINANCIERS 2022 Les vérificateurs externes Marcil Lavallée, mandatés par la municipalité, ont vérifiés les états financiers 2022. Ces états financiers, déposés et présentés lors de la séance du conseil municipal du 5 juin dernier, respectent en tous points les normes comptables reconnues pour le secteur public du Canada et donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2022.

Ces états démontrent des recettes atteignant 2 975 087$ et des déboursés de 2 221 914$ pour un excédent d'opérations de 753 173$ qui porte le surplus libre à 77 435$.

FAITS SAILLANTS 2022

- Travaux sur la montée Papineau
- Réaliser l'aménagement de puits d'observation et essaie de pompage de longue durée sur le réseau d'aqueduc
- Achat d'un tracteur aux travaux publics
- Achat de chenilles pour le côte à côte (pompiers)
- Achat d'appareils respiratoires (pompiers)
- Rénovation de la toiture à la mairie
- Ajout de deux luminaires au DEL
- Achat et installation de nouveaux panneaux aux entrées du village

Dette totale au 31 décembre 2022	1 790 491$
Dette sous responsabilité municipale au 31 décembre 2022	1 539 420$

RÉMUNÉRATION DES ÉLU(E)S 2023

	Rémunération	***Allocation***	***Total***
Maire	15 580,96$	7 790,48$	23 371,44$
Conseiller(ère)s	5 093,96$	2 547,00$	7 640,96$

ANNÉE 2023

Le projet de vente des terrains achetés d'Hydro-Québec est toujours actif, nous espérons trouver preneur pour un développement immobilier. Les modules de jeux et jeux d'eau sont maintenant en opération. Le projet de construction du garage municipal se poursuit et nous espérons la première pelletée de terre cet automne. L'aménagement d'un 3e puits pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable va bon train, plusieurs étapes sont déjà complétées.

Nous avons procédé dernièrement à l'embauche d'un Directeur général et greffier-trésorier. Monsieur Pierre Villeneuve a été promu à ce poste étant donné que l'avancement et la rétention des employés sont des objectifs importants pour la Municipalité de Plaisance. Le poste d'inspecteur en urbanisme est présentement vacant, mais sera comblé d'ici la fin de l'année. Un affichage de poste paraîtra à cet effet.

Les travaux de révision du plan et des règlements d'urbanisme se poursuivent. Le conseil municipal est directement impliqué avec l'équipe municipale et le groupe Accord.

CONCLUSION

L'absence à la direction générale et la situation économique actuelle ont eu un grand impact dans plusieurs sphères de la municipalité. Nous nous efforçons de trouver des solutions pour relever ces différents défis. La vision de votre conseil municipal est de maintenir en place les services aux citoyens.

Les membres du conseil établiront, dans les prochains mois, une vision collective pour s'assurer de la mise en place de services adéquats aux citoyens et la réalisation de projets majeurs qui amélioreront le bien-être de notre communauté.

En terminant, je désire remercier les membres du conseil et tous les employés qui travaillent jour après jour avec l'objectif du bien-être de leur communauté.

_____

Christian Pilon, Maire